

Les descendants de Sulpice



Pierre Guibert Vf Marguerite Thomas

accord entre plusieurs particuliers et Pierre Guibert, couvreur à  
Saint Phalier, à propos de la succession de Marguerite Thomas  
en date du 22 novembre 1739

22 July 1859

Bardeau. le notaire Labaromie de Léonard  
souffrira faire pressur greve Moreau Laboum de  
paroisse de Villeneuve, Michel Dax, boulanger  
ffelat. phelat le meuble a lais de frere Moreau ffa.  
et lez Moreau boulanger de Léonard aux chevaux ffelat  
longue lez que vous maitre Moreau ffa fait que laquelle il  
faire faire tous boulanger de Léonard. Thomas a lais de  
femmes de greve quilleurs boulanger de Léonard ffelat.  
phelat le meuble a lais de frere Moreau Dax, boulanger  
ffelat. greve quilleurs boulanger de



alocation, dépotage des bâts lorsqu'il sera nécessaire. Il n'a pas l'assurance  
que nous lui montrons la qualité et confirme leurs garanties par l'acte  
et déclare faire l'assurance de quel il se fera pour la faire —  
Le Dr. J. P. D'Estatut Docteur à Paris, le 25 juillet 1882, la Ville —  
Cassons assuré fait la présente convention à Paris le 25 juillet 1882 —  
par l'acte, devant lequel le Dr. J. P. D'Estatut Docteur à Paris —  
payé l'assurance qu'il tiendra le Dr. J. P. D'Estatut Docteur à Paris —  
pour l'assurance de l'acte de naissance de l'enfant —  
Noumber 1161 déposé le 25 juillet 1882 —  
et déclaré à la mairie de Paris le 25 juillet 1882 —  
à l'acte de naissance de l'enfant —  
D'assurance assuré — L'assurance assuré — Les garanties de l'acte de naissance —  
assuré sont assurées par le Dr. J. P. D'Estatut Docteur à Paris —  
assuré —

Georgina

~~Forrest Brown~~

• Contrôle à l'usine Le Nain  
d'embre une expo fut tenue  
sur ~~une~~ <sup>une</sup> ~~quarante~~ quarante  
deux ~~deux~~ <sup>deux</sup> ~~deux~~ <sup>deux</sup>

Yeroune d'Avrasye S. P. jowes et au  
neue d'ouye d'otter Weltigallen.

200000 342